En somme l'accueil fait aux deux chan-

teurs a été des plus sympathiques. M. J. Vandenbossche qui a tenu le piano a droit à une mention spéciale; on oublie souvent que l'accompagnateur mérite bien une part des bravos que recueillent les ar-tistes qui'l seconde. M. Vandenbossche a mérité les remerciements qui lui ont été

Les applaudissements qui ont accueilli M. Louis Deleporte, dans sa fantaisse pour clarinette, lui ont prouvé, d'une manière flatteuse, combien son zèle est apprécié. L'intérêt que l'on porte à la Fanfare ne saurait être révoqué en doute, après la soirée dont nous venons de parler. Nous espérons donc constater prochainement que cette société marche résolument dans la voie du progrès, sous la direction de son chef M. L. Deleporte.

Nous souhaitons à la Fanfare tout le succès que lui mérite ses efforts et nous espérons que la bienveillance de l'admi-nistration municipale ne lui fera pas J. R.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances:

Paris, 14 novembre.

Dans le monde semi-officiel, on donne comme résolue la convocation des Chambres pour la première quinzaine de janvier. La discussion de l'adresse en réponse au discours de la couronne se terminerait dans le courant du mois. La présentation du budget aurait lieu immédiatement et le rapport de la commission serait fait dans les premiers jours de mars. On espère avec raison, gagner ainsi six à sept semaines comparativement aux sessions pré-

Contre la rectification du Moniteur la Patrie maintient qu'un projet s'élabore, dans les régions officielles, en vue de la fondation d'une caisse des travaux publics pour les départements et les communes.

L'International annonce que le général de Lamoricière aurait accepté la mission du Pape d'organiser l'armée pontificale, ans vouloir en prendre le commandement sn chef. Le même journal prétend savoir qu'un premier détachement de zouaves pontificaux partira demain de Marseille. Ces zouaves assistaient tous à la bataille de Castelfidardo et avaient pris l'engagement de venir défendre le pape à la première réquisition.

Tout cela nous paraît de la fantaisie conjecturale. Il n'est pas le moins du monde question à Rome, d'une organisation militaire, et à plus forte raison du choix d'un géneral pour y présider. Qui a terme ne doit rien, le Pape a deux ans devant lui, et la papauté a derrière elle des siècles.

Le gouvernement pontifical vient de faire verser chez M. Rothschild, la somme de trois millions 500,000 fr. destinée au paiement du coupon semestriel de la dette romaine qui écherra le 1^{er} décembre. Si le dictone: Payez et vous serez considéré, est exact, la cour de Rome, malgré les traverses qui lui sont suscitées, mérite beaucoup de considération, surtout si l'on compare sa manière d'agir avec celle du gouvernement de Turin.

M. Mirès avait saisi le tribunal de commerce d'une demande ayant pour objet d'obtenir l'application des statuts de la société à la liquidation de la calsse générale des chemins de fer et la cessation de la gestion des liquidateurs judiciaires. Ce matin le tribunal de commerce a rendu son jugement. M. Mirès a été débouté de sa demande et les liquidateurs ont été maintenus dans leurs fonctions.

On dit au palais que le procès des Treize, sera appelé vers la fin de ce mois à la Cour impériale de Paris. Chacun des prévenus sera pourvu d'un défenseur, et tous seront pris dans les notabilités du barreau et de la politique. M. le procu-reur-général de Marnas occupera le siége du ministère public.

C'est demain mardi 15, la fête de S. M. l'Impératrice des Français.

Le Roi des Belges a quitté Paris hier retournant à Bruxelles. C'est inexactement qu'à propos du voyage de S. M. un journal parle de la reprise du projet de congrès européen. Le moment n'y est guère propice.

M. Thouvenel dont la santé a inspiré des inquiétudes est en voie de complet rétablissement.

La légion autrichienne destinée au Mexique s'embarquera le 20 de ce mois à Trieste pour la Vera-Cruz.

Les premiers vaisseaux convoyeurs ramenant nos troupes du Mexique sont at-tendus à Saint-Nazaire du 25 au 30 novembre. En débarquant, les officiers rece vront un congé semestriel et renouvelable. Lorsque l'armée d'expédition sera rentrée tout entière, l'Empereur la réunira pour une revue de félicitations et de récompenses, celles-ci et celles-là bien méritées.

La famille de l'ex-président du Mexique Juarez, a quitté la Nouvelle-Orléans dans les premiers jours d'octobre, et s'est ren-due à New-York où elle est maintenant.

Le cabinet anglais aurait, dit-on, l'intention de demander aux diverses puisances de protester avec lui, par la voie diplomatique auprès du gouvernement de ashington, contre l'acte dont la Florida a été victime, et de soutenir au point de vue des principes les réclamations du Brésil.

Le Botschafter assure que la reponse de la Prusse touchant les conditions posées par l'Antriche dans la question douanière, est arrivée à Vienne et qu'elle n'élève en principe aucune objection contre l'accession future de l'Autriche au Zollverein.

Le Pesti Naplo prétend savoir de bonne source que le projet de création d'une société anglo-hongroise pour le commerce du Danube au capital de 200 millions de florins a été soumis à la sanction de S. M. l'Empereur.

Un journal prétend savoir que M. Rou-her, ministre d'Etat, et Mgr Darboy, archevêque de Paris, vont être nommé membre du conseil privé de l'Empire. Cette nouvelle est au moins prématurée.

D'après un arrêté du maréchal de France, gouverneur général de l'Algérie, le Moniteur de l'Algérie à partir du 1er novembre, cesse d'être publié par les soins et sous la surveillance immédiate de l'administration. Il deviant le propriété de ministration. Il devient la propriété de M. Alexandre Bouyer imprimeur, qui est autorisé néanmoins à conserver au *Moni*teur de l'Algérie le sous-titre de journal officiel.

Les dernières nouvelles de Londres annoncent que Muller a fait des révélations au dernier moment.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

Il est arrivé des nouvelles très favorables de l'Algérie ; l'insurrection ne per-siste plus que sur quelques points du Sud où elle va avoir affaire à des colonnes qui en auront raison de même qu'elles ont réduit les bandes de la province du Tell.

FAITS DIVERS.

- Nous empruntons à la Gazette du Midi cette anecdote sur le séjour du roi des Belges à Marseille :

« Le Nestor des souverains s'était, diton, installé au café Bodoul, à côté d'une table où se trouvaient deux passionnés joueurs de dominos ; Sa Majesté paraissait suivre la partie avec assez d'intérêt ; elle elle risqua même un léger mouvement d'impatience jorsqu'elle vit un des joueurs d'impatience jorsqu'elle vit un des joueurs poser un domino plutôt qu'un autre— Yous n'auriez pas joué ainsi, peut-être, demanda sans trop de mauvaise humeur, le joueur qui s'était aperçu du mouvement de l'inconnu?— Non, répondit le roi Léopold; j'aurais joué différemment. L'incident n'eut pas d'autre, suite. Onelques cident n'eut pas d'autre suite. Quelques instants après, Sa Majesté fit encore le même mouvement. Cette fois, le joueur prit un air plus sombre et dit: — Yous trouvez donc que c'est encore mal joué? — Oui, répliqua le roi des Belges: à votre place l'aurais placé le double cing. Pare place j'aurais placé le double cinq. Pour toute réponse, le joueur inquiet dit, en haussant les épaules: — Vous êtes une huitre! Sa Majesté leva alors la séance, paya sa consommation et quitta le café Bodoul.

Au milieu des préoccupations de la partie et du dialogue avec son voisin, le joueur avait aperçu un des garçons qui lui faisait de nombreux gestes anxquels il ne com-prenait rien. Après la sortie ds l'auguste donneur de conseils, il demanda au gar-con ce que signifiaient ses gestes. — Je voulais vous avertir, répondit celui-ci, que vous parliez au roi des Belges.

- Ah! fichtre! s'écria le joueur, je crois que je n'ai pas été très poli. Le garçon se retira d'un air poliment

Telle est mot à mot l'historiette que nous débite un de nos plus graves visiteurs, qui nous la garantit sur sa parole d'honneur. Au temps de la Régence, il y avait la grande et la petite parole; nous croyons fort qu'il faudrait s'en tenir, cette fois, à la plus petite.

— Il vient de se fonder à Caen, à ins-tar de celle qui existe à Paris pour l'I'mélioration des chevaux de pur sang, a une société pour l'amélioration du cheval rancais de demi-sang. Cette société à laqfuelle ont adhéré déjà des notabilités considérables dans le monde hippique, a tenu sa première réunion générale le 21 octobre

Comme l'indique son titre, cette nou-elle institution a pour objet de combler une lacune qui existait pour le cheval de demi-sang, de lui donner des encouragements plus nombreux et de pousser à un

meilleur élevage. Des statuts vont être publiés et répandus par toute la France, dans les clubs, les cercles et tous les centres agricoles. Nous avons lieu de penser que cette création aussi populaire que patriotique sera bien accueillie par le public, puisque son but fondamental est de donnér à nos chevaux une valeur plus considérable et d'assurer, d'une manière plus large, la re-monte de l'armée, tout en satisfaisant aux besoins toujours croissants du commerce de chevaux.

Après les nombreux et éclatants succés remportés en Angleterre par les chevaux de pur sang français, il était naturel de protéger sur une grande échelle le cheval de demi qui est son dérivé. Les deux institutions se complètent ainsi l'une par l'autre : la seconde et le corollaire de la

première.
Les souscriptions sont reçues à Caen, chez M. Lacordaire, notaire, et au bureau de M. Meger, agent comptable de l'école de dressage. Elles sont fixées à 100 francs une fois payés pour les membres fonda-teurs et à 25 francs pour chaque année pour tous les sociétaires : l'engagemen est pris pour trois ans.

cueillies en cet endroit.

Sur l'invitation de M. le baron Mercier, député du département, M. le général Creuly a été, au nom de la commission de la topographie des Gaules, visiter ce gué que tout indiquait devoir être un point d'une voie antique, reliant Jublains à Vieux ou à Avranches. Le général a, en effet, constaté que le gué était artificiel, et établi sur un grillage de bois, dont les traces sont encore très visibles. Il n'y a aucun doute que ce soit un travail ro-

Une borne militaire de l'empereur Lici-nius Valerianus, ou peut-être de Piavonius Victorinus (les lettres qui restent se prétent à ces deux hypothèses), sur laquelle se lit le chiffre quatre (L. IIII), Leugœ IV, montre, d'ailleurs, que la voie partait de Jublains, cette distance étant précisément celle de Jublains au gué. On continue les

Le chroniqueur de l'Internationa;

nous offre une curieuse épitaphe :

• J'avais assisté, dit M. Pierre Véron, à un enterrement dans une localité voisine

L'heure du train n'étant pas venue pour regagner la capitale, je m'étais en flâneur, attardé dans le cimetière, à regarder les tombes.

De loin, j'aperçus une pierre tumu-

laire fraîchement gravée.

Monument des plus confortables, ma

 L'épitaphe semblait dépasser les pro-portions ordinaires ; je lus donc, et voici ce qui s'offrit à mes regards : Ci-git

Madame N. Décédée à l'àge de 44 ans. Epouse légitime, en son vivant, Du sieur N...., maître serrurier.

Le grille qui entoure ce monument sort des ateliers de son mari.

M. le docteur Blandet a communiqué à l'Académie des sciences, dans la séance du 17 octobre, des observations extrêmement curieuses sur le sommeil léthargique à longue période. M. Blandet a vu se renouveler trois fois ce phénomène, chez le même sujet, Mme X., grande et belle femme de vingt-quatre ans. M. Blandet dit avoir déjà eu l'occasion d'observer ce même phénomène chez deux autres jeunes

A l'âge de dix-huit ans, Mme X... eut pour la première fois un accès de sommeil léthargique; elle dormit quarante jours. Plus tard, à l'âge de vingt ans, peu de temps après son mariage, elle dormit cinquante jours. La jeune épouse eut donc une triste lune de miel. Pendant ces cinquante jours alle goade l'impossibilé. quante jours, elle garda l'immobilité, l'in-sensibilité, l'abstinence : tous ses muscles offraient une contracture générale telle que M. Blandet fut obligé de dévisser une fausse dent incisive à pivot, que portait la jeune dame, pour introduire quelques

cueillerées de lait et de bouillon, seuls ali-mens qu'on parvint à lui faire avaler. Quaire ans après, le jour de Paques 1862, on trouva Mme X... endormie, et elle ne se reveilla que le printemps suivant au mois de mars 1863 ! Ce sommeil d'un en fut interrompu ene seule fois, et seulement pour quelques heures. Voilà un singulier sommeil. On ne sau-

rait le nommer catalepsie; car ce mot s'applique à des états qui sont encore mal definis.

MM. Ségalas. Duméril, Darsonville, Puel

MM. Segalas. Dumeril, Darsonville, Puel et autres médecins honorables, ont été témoins des faits décrits par M. Blaudet. Pendant une année, Mme X... resta dans une léthargie complète. La vie animale était nulle, la vie organique bonne, mais réduite au minimum, on pourrait dins à la nortien congrue : pouls lant rese dire à la portion congrue : pouls lent, res-piration presque insensible, chairs belles et fraiches, embonpoint même; mais in-sensibilité absolue et contracture générale des muscles. Pour la seconde fois, il fallut devisser la dent incisive, car rien ne pou-vait vaincre la contracture des machoires. Nous avons dit que M. Blandet avait ob-

servé un sommeil analogue chez deux autres femmes: elles avaient noms Louise Durand et Mac Leod. Chez Louise Durand.

on avait été également obligé d'arracher une dent pour permettre l'introduction de quelques aliments liquides. On crut devoir placer les membres infé-rieurs de Mme X... dans un appareil à fracture, pour maintenir la rectitude des membres inférieurs et empêcfer l'ankylose des genoux. Tous les moyens excitants furent employés, au début, pour combattre cet étrange sommeil, l'exercice forcé, la déambulation forcée, le dur cahotage d'une charrette, etc.; mais tout fut vain.

En prodiguant à sa fille ces soins inutiles, le père de la malade gagna un cancer du pylore, qui l'emporta en quelques mois. Sa mère, qui veillait près d'elle, contracta également une affection grave. Mais le pire, c'est que toutes ces tenta-

tives étaient non-seulement inutiles mais presque dangereuses pour la malade. Mieux instruit aujourd'hui sur la signification physiologique de ce long sommeil, M. Blandet recommande de ne point le troubler, de ne pas combattre son influence salutaire. Dans les deux premiers parcès de Mme X. ce long sommeil fut le accès de Mme X..., ce long sommeil fut la terminaison heureuse d'un délire général; le dernier fut la terminaison d'une gas trite des plus aiguës.

« Qu'est-ce donc que ce sommeil, s'é-

crie M. Blandet pour avoir detelles immunités, pour maintenir la traicheur, l'embonpoint pendant un jeune d'un an, pour finir et guérir de graves maladies? Le sommeil est donc le principe conservateur, la dynamique même de la vie?

Il y a trois sortes de sommeil, ajoute M. Blandet: le sommeil diurne, le sommeil annuel et le sommeil lethargique, mêtamor phique ou chrysalidaire. Diurne, il restaure la vie: annuel, il préserve les animaux du froid, c'est le sommeil d'aiver; chrysalidaire, il perfectionne l'animal, sous le masque du repos, ou même d'une mort apparente.

mort apparente. Le sommeil léthargique de Mme X... participait de celui des hivernants : c'était

participait de celui des nivernants : c etait un vrai sommeil de marmotte. Le réveil fut graduel : les sens revinrent, pour ainsi dire, un à un. M. Blandet ajoute à cette curieuse ob-servation quelques remarques physiolo-giques intéressantes : La période du sommeil des animaux hi-

La période du sommeil des animaux hivernants, nous dit ce médecin, est liée, non à la révolution durne, mais à la révolution annuelle du globe. Ce sommeil n'est point le fait d'une cause localé. isolée, telles que l'absence des carotides interues ou du cœcum, la grandeur du thymus ou du cœur, enfin l'incoagulabilité du sang, car l'animal hibernant s'endort à 45°6, pour se réveiller à 6°. Ce n'est pas le manque d'aliment, car l'aliment abonde en automne, et l'animal s'endort à côté de sa nourriture. L'hiver est bien la cause occasionnelle de ce sommeil, mais pourquoi n'affecte-t-il que quelques animaux, les rongeurs? M. Blandet pense-que l'hibernage n'a même plus sa raison d'être dans nos climats tempérés, et que c'est tout simplement un reste, un écho, d'un phénomène ancien et génèral, qui a dû se produire dans les durs hivers d'une époque éloignée, où les animaux auraient tous succembé sans cette torneur sautaire. éloignée, où les animaux auraient tous succombé sans cette torpeur salutaire. Le sommeil de nos animaux hibernants n'est plus, actuellement, qu'un effet d'habitude et de périodicité annuelle : il s'est confir-mé dans certaines espèces septentrionales, et finira probablement par s'éteindre et

Voilà une vue nouvelle et qui méritait d'être signalée comme corollaire de l'observation précédente. — Louis Figuier.

disparaître.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

TÉLÉGRAPHIE.

Tarif intérieur établi par la loi du 3 juillet 1863.

1º Entre deux bureaux d'une même ville ou d'un même département : 1 à 20 mots, adresse et signature comprises

Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante > 50 2º Entre deux bureaux de départements

1 à 20 mots, adresse et signature comprises Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante

La date, l'heure du dépôt et le lieu du départ sont transmis d'office. Tous les autres mots inscrits par l'ex-péditeur sur la dépêche sont comptés ou

CHEMIN DE FER DU NORD.

Servite de Lille à Mouscron, et vice versa. Départs de Lille à Roubaix, Tourcoing et Mouscron, à 5.30 7.20 8.45 9.55 11.15 mat., 12.20 2.05 3.20 4.50 6.00 8.05 9.50 11.15 soir.

Roubaix à Tourcoing et Mouscron à 5.48 7.40 9.02 10.14 11.33 matin, 12.38 2.23 3.38 5.18 6.18 8.23 10.08 11.31 soir.

Tourcoing à Mouscron, à 5.57 7.50 9.41 10.24 11.41 matin, 12.45 2.32 3.49 5.19 6.29 8.34 soir.

Départs de Mouscron à Tourcoing, Rou-baix et Lille à 6.45 8.30 9.57 11.28 m. 12.25 1.30 3.40 4.48 7.05 8.03 9.15 soir Tourcoing a Roubaix et Lille à 5.10 6.55 8.40 10.07 11.38 matin, 12.35 1.40 3.20 5.00 7.15 8.13 9.23 10.30 soir.

Roubaix à Lille à 5.17 7.03 8.48 10.15 11.48 m., 12.45 1.50 3.30 5.10 7.27 8.23 9.33 10.40 soir.

DIRECTION GÉNÉALE DES POSTES BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées de bottes supplémentaires

Rue Fosse- Place de la

- Telef	aux-Chênes.	Liberté.	du Pays.
1º levée	7h > mat.	7h 20 mat.	7 ^t 30 mat.
2ª levée	10 » mat.	10 20 mat.	10 30 mat.
3º levée	2 » soir.	2 20 soir.	2 30 soir.
4º levée	6 20 soir.	6 40 soir.	6 50 soir.
5º levée	7 50 soir.	8 10 soir.	8 20 soir.
	Rue Neuve,	Rue St-Georges.	Gare.
1º levée	7h 35 mat.	7h 40 mat.	7h 50 mat.
2º levée	10 35 mat.	10 40 mat.	10 50 mat.
3º levée	2 35 soir.	2 40 soir.	2 50 soir.
4º levée	8 55 soir.	7 » soir.	7 10 soir.
			8 40 soir

monde, par MM. Bescherelle anne et Devars, avec la sollaboration de planieura o géographes français et étrangers; 4 forts volumes in 4º (contenant 450 feuilles, en le même ouvrage, relié, 70 fr., rendu franco dans tonte la France. L'ouvrage le forme le travail le plus complet qui ait été par la jusqu'à ce jour sur la géographie.

Cet important ouvrage se public égale le ment en 400 livraisons à 15 cantimas la livraison, et est en cours de publication.

ment en 400 livraisons à 15 cantimes la livraison, et est en cours de publication.

Peix complet, y compris le supplément, 60 fr. On pent souscrire par fraction de 100 livraisons, en adressant à l'avance un mandat de 15 fr. à l'ordre de l'éditeur, 17 pour receveir france chaque semaine les livraisons parties.

Chez A. Ceurcier, libraire-éditeur boulevard Sébastopol (rive ganche) à 131 à Paris.

DECHAUSSEMENT Dead 2004

adjugera publiquement

Ebranlement des dents. Guerison par l'elixir solidifiant : BERTIN, dentiste, 21, rue de la Jussienne, Paris. Flacon 3 fr. et 5 fr. Envoi contre mandat ou timbreposte. an Anthonis at a 2004706-816

BAISSE DE PRIX

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPOT: DE se soumme)

finally de M. 18EUCHT .. nothire

EBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES. A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fesses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLETERIE,

2 fr. 30

(l'hectolitra pesant 80 k. mis en voiture et rend. à domicile, pour la ville (octroi compris). MOYEM (dit tout-venant)

1re qual., 1 fr. 65

2e id. 1 fr. 55

rendu à domicile pour

2º Ita BOISETTES 1 fr. 40 (la ville (octroi compris)

GROSSE GAILLETERIE, Oris au dépôt et mis en voiture pour la ville. (octroi compris).

MOYEN (dit tout-renant)

1re qual., 1 fr. 60

20 id. 1 fr. 50

FINES

NOISETTES, 1 fr. 35

Wile, (octgoi compris),

GROSSE GAILLETERIE. l'hectolitre de 80 kilog-pris au dépôt et mis en voiture pour la cam-pagne.

MOYEN (dit tout-venant)

170 qual., 1 fr. 55

20 id. 1 fr. 45

mis en voiture pour la NOISETTES, 4 fr. 30 (campagne. (Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Bé-thune a l'honneur de faire remarquer d Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hecto-litre adicieire. litre ordinaire, mesure à ras. Les droits d'octroi seront défaiq

les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.
S'adresser à M. Louis COURTRAY, re-présentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

SERVICE DES POSTES.

Le public est prévenu de nouveau que les réclamations de toute nature qui infèressent le service des postes, doivent être adressées soit à M. le directeur général à Paris, soit à M. l'inspecteur des postes, chef de service, rue Voltaire, 22, à Lille, qui seul, dans le département, a qualité pour en connaître et y donner la suite qu'elles comportent.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspon-dance en anglais, allemand, hollandais italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du Journal de Roubaix.

— Pour ne pas être trompé contrefaçons du Caocolar Meniar, exiger le nom et les marques brique.